

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00437 Numéro SIREN : 409 600 525 Nom ou dénomination : A.P.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/034059

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/034059**
n°de gestion : **2011B00437**
n°SIREN : **409 600 525 RCS Lyon**

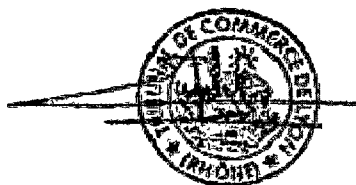
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.P.C. - Société par actions simplifiée
70 rue Boileau 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5116750

Liasse Fiscale 2017

84 059

Pour copie conforme
Le Président

Formulaire obligatoire annexé à la loi n° 2015-912 du 22 juillet 2015
du code de commerce (art. L. 121-1)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise		APC SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		70 Rue Boileau 69006 LYON		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		4 0 9 6 0 0 5 2 5 0 0 0 5 2		Néant ☐			
				Exercice N plus la		13111212101121	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		Frans d'établissement *	CX		CQ		
		Frans de développement *	AF	217	AG	39	178
		Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
		Fonds commercial (1)	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL		AM			
		Autres immobilisations incorporelles	AN		AO		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AP		AQ		
		Tenues	AR		AS		
		Constructions	AT	55 808	AU	47 860	7 948
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV		AW		
		Autres immobilisations corporelles	AX		AY		
		Avances et acomptes	CS		CT		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	418	CV		418
		Autres participations	BB	599 115	BC		599 115
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	BD		BE				
	Créances rattachées à des participations	BF		BG			
	Autres titres immobilisés	BH	1 391	BI		1 391	
	Prêts						
TOTAL (II)		BJ	656 949	BK	47 899	609 050	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		Matières premières, approvisionnements	BN		BO		
		En cours de production de biens	BP		BQ		
		En cours de production de services	BR		BS		
		Produits intermédiaires et fins	BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW			
		Marchandises	BX	3 012	BY		3 012
		Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	15 485	CA		15 485
		Clients et comptes rattachés (3)*	CB		CC		
		Autres créances (3)	CD		CE		
	DIVERS	CF	70 652	CG		70 652	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CH		CI		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CJ	89 149	CK		89 149
		Disponibilités					
		Charges constatées d'avance (3)*					
TOTAL (III)							
Comptes de régularisation	CW						
	Frans d'émission d'emprunt à éteindre (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CO	746 098	1A	47 899	698 199	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Classe de réserve de propriété *		Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGF-P N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APC SAS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	500 000)		DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		DG	85 305
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou pertes)			DI	46 638
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
TOTAL (I)				DL	681 943
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		DV	1 195
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 673
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 494
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	5 895
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)				EC	16 257
Ecart de conversion passif *				ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	698 199
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	16 257
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le modèle n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise

APC SAS

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD		FE	FI	2 510	FI	2 510	
			biens *						
			services *						
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 510	FK		FL	2 510		
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	5 055			
	Autres produits (1) (11)				FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 565		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS				
	Variation de stock (marchandises) *				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	21 532			
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2 497			
	Salaires et traitements *				FY				
	Charges sociales (10)				FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	11 982			
			dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *		GC				
			Pour risques et charges dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	36 011	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	(28 445)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	63 633			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 816			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	25 000			
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)						GP	92 449		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ				
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR				
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	92 449		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + IV + V - VI)						GW	64 004		

(RÉINVCH) - voir tableau n° 2053) * Des applications concernant ce tableau sont données dans le manuel n° 2732

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise: APC SAS		Nant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	170	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	791	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	170	
	Dotation exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	961	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(791)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	16 575	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	100 185	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	53 547	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	46 638	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Credit bail mobilier *	HP	
		Credit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	67 449	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(8bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 236 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 055	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (?) et le remplir en annexe):	Exercice N		
	Qp Capital Sci Liquidée Comptines, Cottages du Laudon	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	50
	Cession Parts Sci Villa Aurea			120
Majoration et Pénalités Sci Les Comptines	791			
VN Capital Sci Comptines, Cottages Laudon et Villa Auréa	170			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 698 199,44 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 46 637,96 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
<i>Règles et méthodes comptables</i>	16
<i>Changements de méthode</i>	16
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	17
<i>Etat des immobilisations</i>	17
<i>Etat des amortissements</i>	18
<i>Etat des provisions</i>	19
<i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	20
INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR	21
<i>Charges à payer et avoirs à établir</i>	21
<i>Composition du capital social</i>	21
<i>Tableau des filiales et participations</i>	22

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel informatique	03 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			217
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	47 135		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 919		417
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	56 053		417
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	732 978	287 228	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 361	30	
TOTAL	734 339	287 258	
TOTAL GENERAL	790 393	287 258	633

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			217	217
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			47 135	47 135
Matériel de bureau, informatique, mobilier		662	8 673	8 673
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		662	55 808	55 808
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		420 673	599 533	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 391	
TOTAL		420 673	600 924	
TOTAL GENERAL		421 335	656 949	56 024

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		39		39
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	28 397	11 784		40 181
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 182	159	662	7 679
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	36 579	11 943	662	47 860
TOTAL GENERAL	36 579	11 982	662	47 899

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	39				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	11 784				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	159				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 943				
TOTAL GENERAL	11 982				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	25 000		25 000	
TOTAL Provisions	25 000		25 000	
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	25 000		25 000	
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières			25 000	
- exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	599 115		599 115
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 391		1 391
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 012	3 012	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	3 004	3 004	
- T.V.A	12 481	12 481	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	619 004	18 497	600 506
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 673	7 673		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	502	502		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	992	992		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 195	1 195		
Autres dettes	5 895	5 895		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	16 257	16 257		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	1 195			

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 299
Dettes fiscales et sociales	992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	7 291

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000,00	100,00

Tableau des filiales et participations

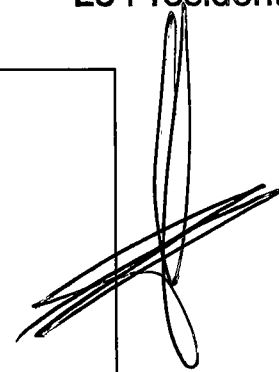
Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Sci Cottages Acy le Vieux	200,00		99,00						57 060,47	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Sci Villa Auréa	200,00		40,00							
Sccv 27 Dutartre	200,00		30,00							
Sccv Villa Martin	200,00		40,00							
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

A.P.C.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 Euros

Siège social : LYON (69006)
70 Rue Boileau

409.600.525 RCS LYON



Extrait de l'Assemblée générale ordinaire annuelle

du 29 JUIN 2018

**PROPOSITION ET DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS
de l'exercice clos le 31 Décembre 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'élevant à **46.637,96 euros** ainsi qu'il suit :

- à titre de dividendes aux associés, une somme de **46.637,96 euros**

En outre, l'Assemblée Générale décide de compléter le dividende par prélèvement de la somme suivante du compte :

- "Autres Réserves", soit **23.362,04 euros**

Soit la somme globale à distribuer aux associés de **70.000,00 euros**

Le dividende est ainsi fixé à 14 € par action et sera payable au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2018.

Il sera soumis aux prélèvements sociaux aux taux actuel de 17,20 %.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 publiée au Journal officiel du 31 décembre 2017, les dividendes, lorsqu'ils sont versés à compter du 1er janvier 2018 à des contribuables personnes physiques domiciliés fiscalement en France, font l'objet de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 % soit une taxation globale de 30 %.

.../...

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12,8% - la dispense permettant de différer le paiement de l'impôt.

Conformément à l'article 242 quater du Code général des impôts, la demande de dispense, qui prend la forme d'une attestation sur l'honneur, doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Enfin, il est précisé que les personnes physiques peuvent opter annuellement pour l'imposition de leurs revenus mobiliers selon le barème progressif lors du dépôt de leur déclaration de revenus ; ladite option étant irrévocable et concerne l'ensemble des revenus et plus-values de l'année - l'option du barème progressif permettant de conserver l'abattement de 40% sur les dividendes bruts et la CSG déductible de 6,8%.

Le prélèvement forfaitaire de 12,8% acquitté lors de la mise en paiement du dividende sera déduit de l'impôt dû.

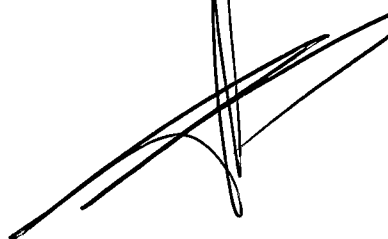
Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents et le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles ou non à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 dudit code ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé par action	Eligibles à la réfaction	Non éligibles à la réfaction
31.12.2014	NEANT	NEANT	NEANT
AGO 02.01.2015	19 €	19 €	0
AGO 02.02.2015	14 €	14 €	0
31.12.2015	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2016	14 €	14 €	0

L'Assemblée Générale approuve enfin le montant des dépenses et charges non déductibles des bénéfices, assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 5.956 euros ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie conforme
Le Président



Michel CHAPPUIS

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes

Rattaché à la CRCC de Chambéry

15 Rue Alexandre Dumas - Seynod
74600 ANNECY

Téléphone : 06 08 07 21 39

Mail : chappuismichel@gmail.com

A.P.C

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE : 500.000 Euros

SIEGE SOCIAL : 70 rue Boileau
69006 LYON

RCS : 409600525 RCS LYON
SIRET : 409 600 525 00052
A.P.E : 6831 Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 01.01.2017 AU 31.12.2017

Michel CHAPPUIS

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes

Rattaché à la CRCC de Chambéry

15 Rue Alexandre Dumas - Seynod
74600 ANNECY

Téléphone : 06 08 07 21 39

Mail : chappuismichel@gmail.com

A.P.C

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE : 500.000 Euros

SIEGE SOCIAL : 70 rue Boileau
69006 LYON

RCS : 409600525 RCS LYON
SIRET : 409 600 525 00052
A.P.E : 6831 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.01.2017 AU 31.12.2017

SAS APC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée,

1. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Je vous informe cependant que je n'ai pas pu vérifier les informations concernant les délais de paiement fournisseurs et clients, le système informatique de la société n'ayant pas permis de les fournir conformément aux nouvelles dispositions du code de commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

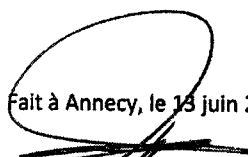
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Annecy, le 13 juin 2018

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Chambéry

Liasse Fiscale 2017

Formulaire de bilan (annexe 5) A
ou état de bilan des capitaux

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : **APC SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **70 Rue Rolland 69006 LYON** Durée de l'exercice précédent : **12**

Numéro SIRET : **4 0 9 6 0 0 5 2 5 0 0 0 5 2** Néant ☐

Formule N° 13111210117

		Bat 1	Amortissement provision 2	Nat 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF Bilan des capitaux Bilan des immobilisations Bilan des immobilisations incorporelles Bilan des immobilisations corporelles Bilan des immobilisations financières	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Courages, brevets et droits similaires	AF	AG	178
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations ou corporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Travaux	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel ou outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 948
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
Participations évaluable selon la méthode de mise en équivalence	CA	CB		
Autres participations	CU	CV	418	
Coûts attachés à des participations	BB	BC	399 115	
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 391	
TOTAL (II)		EJ	47 899	609 050
ACTIF Bilan des capitaux Bilan des immobilisations Bilan des immobilisations incorporelles Bilan des immobilisations corporelles Bilan des immobilisations financières	Marchés prénotés, approvisionnement	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Mar. bandes	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commande	BV	BW	
	Chèques et comptes attachés (3)*	BX	BY	3 012
	Autres créances (3)	BZ	CA	15 485
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valours mobilières de placement (dans certains propres)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	70 552	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	89 149	89 149
Comptes à régulariser	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CV		
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM		
	Revenu de rattachement actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + VI)	CO	745 098	698 199
Remises (1) Dont émis au 31		CP		
Charges de retour de rattachement *		CR		
Stocks				
Créances				

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 21.32

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

SARL CAELIS

Formule obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGF-P N° 2051 SD 2018

Dénomination de l'entreprise		APC SAS		N°		N°	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	500 000)		DA		500 000	
	Primes d'émission de fusion, d'apport			DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont ecarts d'équivalence)	FK		DC			
	Réserve légale (3)			DD		50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (De la réserve pour la diminution de capital	81		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'actifs originaux d'actifs venant *	EJ		DG		83 305	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou pertes)			DI		46 638	
	Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées *			DK				
TOTAL (I)				DL		681 943	
Autres (I)-(I)	Produits des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DE			
	Autres emprunts obligataires			DF			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs	EI		DV		1 195	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		7 673	
	Dettes fiscales et sociales			DY		1 494	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA		3 895		
Comptes d'attente	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)				EC		16 237	
Ecarts de conversion passif *				ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE		698 199	
RENTES	Ecarts de réévaluation incorporés au capital			EF			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1.059)		EG			
		Excédent de réévaluation libre		EH			
		Réserve de réévaluation (1.059)		FI			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			FJ			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			FK		16 237		
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			FL				

* Des explications concernant cette subvention sont données dans la notice n° 2012

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Particular obligatoires (article 51-A du 10^{er} février 2016)

Désignation de l'entreprise : **APC SAS** N°ent ☐ *

		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons hors frontières		Total
		FA	FB	FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FD		FE	FF	
	Produit non vendu bien *	FG	2 510	PH	FI	
	Produit non vendu services *	FJ	2 510	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets *				FM	
	Production stockée *				FN	
	Production immobilisée *				FO	
	Subventions d'exploitation				FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ	
	Autres produits (11)				FR	
	Total des produits d'exploitation (2) (II)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandise) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations				GA
		Sur actif circulant				GB
		Sur provisions				GC
		Sur autres charges				GD
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (III)				GF	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GG	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GH	
	Produits financiers de participations (8)				GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	
	Différences positives de change				GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	
	Total des produits financiers (V)				GO	
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP
Intérêts et charges assimilés (6)					QQ	
Différences négatives de change					GR	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	
Total des charges financières (VI)					GT	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II + III - IV + V - VI)						

(DGFIP 2018 - 2019) * Des rectifications sont apportées en rubrique après les dates de mise à jour de la page 2018

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formule obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

Dénomination de l'entreprise : APC SAS		N° : ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD	170	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (à la fin)	HE	791	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	170	
	Dotation exceptionnelles aux amortissements et provisions (à la fin)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH	961	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(791)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	16 375	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	100 185	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	53 547	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	46 638	
REVENUS	(1) Dont produits nets participations sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont : produits de location immobilière	HY		
	produits d'exploitation affectés à des services internes (à déduire ou à ajouter)	IG		
	(3) Dont : Crédit bail mobilier *	HP		
	Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des services internes (à déduire ou à ajouter)	IN		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	67 449	
	(6) Dont dépenses concernant les entreprises liées	IK		
	(6a) Dont dans le cas des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	IX		
	(6b) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 3% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(7) Dont transferts de charges	A1	9 055	
	(8) Dont cotisations personnelles de l'exploitant 13	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	AB	obligatoires	AD
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (à la fin de l'exercice, reproduire le cadre (*) et le porter en annexe)	Bilan au N		
	Op Capital Sci Liquidée Comptines, Cottages du Laudon	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	50
Cession Parts Sci Villa Auréa			120	
Majoration et Pénalités Sci Les Comptines	791			
VN Capital Sci Comptines, Cottages Laudon et Villa Auréa	170			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Bilan au N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications complémentaires sont données dans la note n° 2.32.

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel informatique	03 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			217
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	47 135		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 919		417
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	56 053		417
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	732 978	287 228	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 361	30	
TOTAL	734 339	287 258	
TOTAL GENERAL	790 393	287 258	633

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			217	217
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			47 135	47 135
Matériel de bureau, informatique, mobilier		662	8 673	8 673
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		662	55 808	55 808
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		420 673	599 533	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 391	
TOTAL		420 673	600 924	
TOTAL GENERAL		421 335	656 949	56 024

SARL CAELIS

Michel CHAPPUIS
 Commissaire aux comptes
 Compagnie Régionale de Chambéry
 Page 17

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		39		39
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	28 397	11 784		40 181
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 182	159	662	7 679
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	36 579	11 943	662	47 860
TOTAL GENERAL	36 579	11 982	662	47 899

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	39				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	11 784				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	159				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 943				
TOTAL GENERAL	11 982				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	25 000		25 000	
TOTAL Provisions	25 000		25 000	
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	25 000		25 000	
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières			25 000	
- exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	599 115		599 115
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 391		1 391
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 012	3 012	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	3 004	3 004	
- T.V.A	12 481	12 481	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	619 004	18 497	600 506
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 673	7 673		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	502	502		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	992	992		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 195	1 195		
Autres dettes	5 895	5 895		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	16 257	16 257		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	1 195			

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 299
Dettes fiscales et sociales	992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	7 291

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000,00	100,00

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Sci Cottages Acy le Vieux	200,00		99,00						57 060,47	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
Sci Villa Auréa	200,00		40,00							
Socv 27 Dutartre	200,00		30,00							
Socv Villa Martin	200,00		40,00							
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Michel CHAPPUIS
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Chambéry